



École Akène
Déployons nos ailes

Projet Pédagogique

“ C’est bien par tous les chemins détournés
que l’enfant apprend,
parce que ce sont les siens,
et non pas forcément
par ceux que l’on concocte pour lui. ”

Bernard Collot, La pédagogie de la mouche, 2013

SOMMAIRE

I. La philosophie de l'école Akène	3
A. Une école démocratique	3
a. L'école de Summerhill	3
b. Sudbury Valley School	4
c. Le réseau EUDEC	5
d. L'école du troisième type ou la pédagogie de la mouche	5
B. Le bien-être des enfants	6
C. Le cadre légal	6
II. Les apprentissages au sein de l'école Akène	7
A. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture	7
B. Apprentissages informels	10
C. L'expérience de la liberté	11
a. Libres de leurs mouvements	11
b. Libres de choisir, d'expérimenter, d'essayer et de se tromper	11
c. Libres de s'exprimer	12
D. Apprentissage par expériences et essais	12
E. Faire confiance à l'enfant et à ses ressentis sur ses propres besoins.	12
F. L'apprentissage par le jeu	13
G. L'ouverture sur l'extérieur	13
III. Le fonctionnement de l'école Akène	14
A. La démocratie	14
L'Assemblée de l'école	14
1. Rôle de l'animateur de l'Assemblée	15
2. Faire une proposition au sein de l'Assemblée	15
3. Prise de décision au sein de l'Assemblée	16
B. Sécurité et bienveillance	17
a. La sécurité physique et affective	17
b. La pérennité de l'école	18
c. L'exemplarité	18
C. La gestion des conflits	18
a. La Communication Non Violente	18
b. La médiation	19
c. La justice restaurative	20
d. Le cercle de justice	20
e. Les punitions et les sanctions	20
D. L'évaluation	21
a. L'absence de notation	21
b. Un suivi informel, quotidien et "sur mesure".	21
c. Le socle commun de compétences, de connaissances et de culture	22
d. L'auto-évaluation	23

E. Les adultes au sein de l'école Akène	23
a. Facilitateurs et facilitatrices	23
b. Les familles des membres enfants	24
F. Le règlement intérieur	25
IV. L'organisation de l'école Akène	25
A. La vie interne de l'école	25
a. L'utilisation des écrans	25
b. Les ateliers, commissions et clubs au sein de l'école	26
1. Atelier cuisine et pâtisserie	26
2. Commission budget et finances de l'école	26
B. L'école Akène, une école ouverte sur le monde	27
a. Les sorties pédagogiques	27
b. Les partenariats	27
C. Les aspects pratiques de l'école	29
a. Le coût de l'école	29
b. Les horaires de l'école	30
 Bibliographie	 32



I. La philosophie de l'école Akène

Partant de l'élan de vie et d'apprentissage des enfants, nous considérons, à l'image de John Holt, pédagogue américain qui a beaucoup écrit sur les apprentissages autonomes et informels, que les enfants ont un désir passionné de comprendre le monde, un désir d'acquérir des aptitudes, des connaissances, des compétences et de s'en servir. Les enfants sont doués pour apprendre, c'est primordial pour eux. Apprendre, c'est donner du sens aux choses. Le respect des rythmes des enfants, que ce soit leurs rythmes d'apprentissage ou leurs rythmes biologiques et physiques, sont également au cœur de nos préoccupations.

Ainsi, notre projet se base sur :

- Les apprentissages autonomes au sein d'une école démocratique,
- Une résolution des conflits à travers la médiation, l'échange et la justice restaurative,
- Des relations humaines horizontales et dehors des rapports hiérarchiques,
- Le bien-être des enfants et le respect de leurs rythmes personnels

A. Une école démocratique

L'école Akène est une école démocratique. Pour développer ce que nous entendons par là, nous partons de nos inspirations : l'école de Summerhill en Angleterre, la Sudbury Valley School aux Etats-Unis, le réseau EUDEC (Communauté européenne pour l'éducation démocratique) ou encore, l'école du troisième type de Bernard Collot, instituteur et pédagogue français.

a. L'école de Summerhill

Né en 1883, Alexander Sutherland Neill est d'abord journaliste, avant de devenir instituteur en Écosse. En 1917, il rencontre Homer Lane, un éducateur et un psychanalyste américain. Homer Lane a fondé une école pour jeunes délinquants, fonctionnant sur le principe du *self government*. À partir de 1920, Alexander Sutherland Neill participe à la ligne internationale pour l'éducation nouvelle. Entre 1921 et 1923, il devient coéditeur de la revue *Education for the New Era*. Au cours des années, ses articles sont de plus en plus teintés de psychanalyse. Alexander Sutherland Neill fonde l'école de Summerhill, à Dresde en Allemagne, dès 1921. Six ans plus tard, il déménage l'école de Summerhill dans le comté de Suffolk en Angleterre.

En 1966, A. S. Neill définit ce qu'il entend par liberté au sein de son école : « *La liberté ne veut pas dire qu'un enfant peut faire tout ce qu'il veut ou avoir tout ce qu'il*

désire ». Il ajoute également que « *la liberté donne du cran aux enfants ; quand on n'exerce pas de pression sur eux, les jeunes font face aux difficultés avec courage* » (Neill, 1966, 57).

Aujourd'hui, l'école de Summerhill accueille 75 enfants, de 5 à 16 ans, qui se répartissent dans trois groupes d'âge, et accompagnés par une douzaine d'adultes. L'école possède un internat. Elle a, aujourd'hui, acquis un statut particulier en Angleterre, et elle est protégée par l'Etat. Le cœur du projet pédagogique de Summerhill est l'auto-gestion, à travers des réunions régulières (l'Assemblée générale), la discussion, les débats et la diplomatie. Au sein de l'Assemblée, toutes les voix comptent, celles des adultes étant égales à celles des enfants. Des cours y sont donnés, mais ils ne sont pas obligatoires, et il appartient aux enfants de faire des choix. Aucune assiduité n'est exigée des élèves, qui peuvent jouer, faire des travaux manuels à l'atelier, ou encore faire de la danse ou du théâtre. A Summerhill, est développée une pédagogie anti-autoritaire qui rejoint nos aspirations d'une relation éducative horizontale et égalitaire avec les membres enfants et adolescents de l'école Akène.

b. Sudbury Valley School

La Sudbury Valley School, fondée en 1968, est située à Framingham, dans le Massachusetts (Etats-Unis). Elle a inspiré le développement de plus de 80 écoles à travers le monde, dont certaines en France (Paris, Montpellier...). Daniel Greenberg, un des fondateurs de l'école, était auparavant professeur de physique à l'université Columbia. Il a, par la suite, cofondé l'école Sudbury Valley. Il revient sur cette école de la liberté dans de nombreux ouvrages. Sudbury Valley School est une référence pour les écoles démocratiques de par le monde.

Sudbury Valley School accueille des enfants dès l'âge de 4 ans. A la différence de la plupart des autres écoles, il n'y a pas de cours obligatoire ni de programme défini. Les enfants scolarisés dans les écoles Sudbury sont responsables de leurs apprentissages et de leur éducation. Les apprentissages y sont autonomes et autogérés. Les enfants explorent à partir de leur motivation, de leur rythme propre, et font des choix. Ils peuvent demander aux adultes de l'école de l'aide s'ils en ont besoin. Au sein de l'école Sudbury Valley, les adultes n'enseignent pas, ils aident les enfants à apprendre. Dans ces établissements, un conseil d'école gère les différents aspects de l'école : financier, technique, recrutement... Sur leur site internet, il est expliqué que : *“dans la communauté dynamique de Sudbury Valley, les élèves du préscolaire au secondaire explorent le monde librement à leur rythme et à leur manière. Ils sont responsables de la conception de leur chemin vers l'âge adulte”*. (<https://sudburyvalley.org/>)

L'école Sudbury est riche de 50 ans d'expérience qui nous permet d'avoir un regard sur le devenir de ses enfants et qui inspire de par le monde. Arrivant au terme de leur scolarité, certes atypique, les anciens élèves peuvent se lancer dans la vie active, passer des concours ou des diplômes, suivre des formations ou rentrer à l'université. Ils deviennent des adultes épanouis, libres et responsables.

c. Le réseau EUDEC

L'association EUDEC pour EUropean Democratic Education Community est une association fondée en 2008 en Allemagne, dont la branche française est née en 2016. EUDEC France regroupe 200 adhérents et une quarantaine d'écoles ouvertes sur notre territoire. L'objectif de l'association EUDEC est de promouvoir l'éducation démocratique, permettant aux enfants de faire des choix concernant leurs apprentissages. Notre école s'inscrit dans un réseau national et européen, ce qui lui permet d'avoir une ouverture sur le monde qui l'entoure et sur la société. Des rencontres sont régulièrement organisées.

d. L'école du troisième type ou la pédagogie de la mouche

Parmi les inspirations théoriques et pédagogiques qui nous guident dans la création de cette école et la construction de notre nouvelle pratique professionnelle, nous nous sommes aussi inspirées du travail mené par Bernard Collot au sein de sa classe unique et multi-âge de Moussac (Vienne). Il ne s'agit pas d'une école démocratique, puisque Bernard Collot a expérimenté sa pédagogie au sein de l'école publique, mais son expérience et ses nombreux partages n'en restent pas moins intéressants et inspirants, et très similaires sur bien des aspects.

Inspiré par la pédagogie de Célestin Freinet, dont les techniques (par exemple l'expression libre, l'imprimerie, la classe promenade, ou la correspondance scolaire) élaborées avec son épouse Elise ont révolutionné l'école, Bernard Collot décide d'aller plus loin, d'ouvrir encore plus l'école et les apprentissages et de laisser une plus grande liberté aux élèves. La pédagogie mise en place par Bernard Collot est avant tout une pédagogie ouverte, qui place le projet au cœur des apprentissages et vient abolir les ruptures entre les temps formels et informels. Au sein de sa classe, pas d'heures imposées, pas de cours magistral. Pour Bernard Collot, l'école est un système vivant. Une classe doit être un système ouvert pour pouvoir évoluer. L'élève est un élément dynamique de l'ensemble, il n'est pas passif. L'enseignant a pour but de favoriser l'environnement de l'enfant. Dans son ouvrage *La Pédagogie de la mouche* (2013), Bernard Collot nous entraîne dans sa salle de classe. Il part de l'idée d'une mouche qui se pose sur la vitre de la salle de classe, puis il décline et décrit toutes les actions qui pourraient en découler (un élève la voit, se pose des questions, croise un autre élève, partage ses questions, attrape la mouche, etc.) et devenir des vecteurs d'apprentissage.

B. Le bien-être des enfants

En 2014, une enquête de l'Unicef France nous montre que nos enfants ne vont pas forcément bien. D'après leurs résultats, 40% des enfants et adolescents entre 6 et 18 ans ressentent une souffrance psychologique. Au sein de l'école Akène, nous nous sentons concernées par le bien-être de nos enfants. Nous souhaitons que notre école soit un endroit qui permette aux enfants de s'épanouir, de se développer, d'apprendre et d'évoluer dans une sécurité affective.

Peter Gray, auteur de *Libre pour apprendre* (2013), explique que le jeu libre et l'apprentissage autonome par le jeu permettent aux enfants d'apprendre à gérer leur vie, à résoudre leurs problèmes, à vivre en communauté et à se construire de façon équilibrée. Le jeu permet d'apprendre la régulation des émotions et l'expression libre et sereine de ses ressentis. Les enfants qui sont en charge de leurs apprentissages apprennent mieux et sont plus heureux.

C. Le cadre légal

L'école Akène a pour objectif l'éveil et l'éducation des enfants. Situé en France, elle respecte la loi nationale et en particulier les exigences en matière scolaires telles que définies par l'article L131-1-1 du Code de l'éducation : "Le droit de l'enfant à l'instruction a pour objet de lui garantir, d'une part, l'acquisition des instruments fondamentaux du savoir, des connaissances de base, des éléments de la culture générale et, selon les choix, de la formation professionnelle et technique et, d'autre part, l'éducation lui permettant de développer sa personnalité, son sens moral et son esprit critique, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, de partager les valeurs de la République et d'exercer sa citoyenneté."

Couvrant la période de scolarité obligatoire, l'école Akène se réfère au socle commun de compétences, de connaissances et de culture décrit dans le décret n°2015-372 du 31 mars 2015 pour valider la légitimité de son approche.

II. Les apprentissages au sein de l'école Akène.

A. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Au sein de la République Française, tous les enfants entre 3 et 16 ans sont soumis à l'obligation d'instruction. Tous les enfants doivent avoir les moyens d'acquérir le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Ce socle commun a pour objectif de permettre aux élèves de poursuivre leurs études s'ils le souhaitent et de construire leur avenir personnel et professionnel. Il prépare également à l'exercice de la citoyenneté. Au sein de l'école Akène, nous ne sommes pas soumis au respect des programmes de l'Education Nationale, mais nous devons permettre aux enfants et adolescents scolarisés au sein de notre école d'acquérir le socle commun de connaissances, de compétences et de culture à l'issue de la période d'instruction obligatoire. En ce qui concerne les cycles scolaires, l'école Akène ne sépare pas les enfants, elle est en effet une école multi-âge. Nous développons une pédagogie autour d'une classe unique qui permet à tous les enfants d'échanger et d'évoluer entre eux.

DOMAINE 1 - LES LANGAGES POUR PENSER ET COMMUNIQUER

Le premier domaine du socle commun concerne les langages pour penser et communiquer. L'enfant doit comprendre et s'exprimer en utilisant quatre types de langage : la langue française, les langues vivantes étrangères ou régionales, les langages mathématiques, scientifiques et informatiques et les langages des arts et du corps

Au sein de l'école, les enfants participent à l'instance de l'Assemblée et du Cercle de Justice, ce qui les amènent à utiliser la langue française à l'écrit et à l'oral, pour débattre, argumenter, discuter. Concernant les langues étrangères nous pouvons solliciter des intervenant-es extérieur-es pour pratiquer les langues étrangères (une intervenante en langue espagnole a déjà été sollicitée), nous l'explorons aussi à travers des lectures ou des chansons. Les langages mathématiques et scientifiques sont principalement abordés dans le cadre d'ateliers ou de cas pratiques, dans le cadre d'un atelier pâtisserie régulier par exemple, lors de temps d'expériences scientifiques, d'observation de la Nature (identifier et nommer les plantes, les animaux). Les langages des arts sont abordés lors d'ateliers artistiques organisés ou libres, les enfants sont encouragés à s'exprimer artistiquement. Les langages du

corps sont abordés dans des temps de danse collective, des promenades en extérieur et des jeux sportifs en extérieur.

DOMAINE 2 - LES MÉTHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE

Dans le domaine 2, les enfants vont apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors. Au sein de l'école Akène, nous nous basons sur la confiance dans les capacités d'apprentissage des enfants.

Pour permettre l'acquisition des compétences du domaine 2, les enfants doivent avoir accès à l'information et à la documentation. Nous avons une bibliothèque fournie en accès libre au sein de l'école Akène et nous mettons en place très régulièrement des temps de lecture offerte pour les plus jeunes. De plus, les enfants peuvent expérimenter les outils numériques dans un cadre précis et sécurisant, avec notre aide si besoin. Les enfants doivent également conduire des projets individuels et collectifs et organiser leurs apprentissages. Nous encourageons les enfants à prendre part à différents projets et à exploiter les connaissances ainsi abordées.

DOMAINE 3 - LA FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN

Le domaine 3 du socle commun porte sur la transmission des valeurs fondamentales et des principes inscrits dans la Constitution. Tout d'abord, le règlement de l'école se base avant tout sur les lois de la République qu'il nous tient à cœur de transmettre aux enfants.

L'école Akène est une école multi-âge qui met en contact des enfants d'âges différents, les enfants font concrètement l'apprentissage de la vie en société. Au sein de l'instance de démocratie directe et participative de l'Assemblée, les enfants découvrent l'action collective et expérimentent le vote, la prise de décision en commun, et par là, ils exercent leur future citoyenneté. De plus, les enfants expérimentent la justice restaurative au sein des Cercles de Justice, ainsi que la Communication Non Violente, ce qui participe à leur formation morale et civique. Les enfants qui fréquentent les écoles démocratiques acquièrent des compétences sociales qui leur permettent par la suite de devenir des citoyens conscients et réfléchis. Le fonctionnement en démocratie directe et participative de l'école permet aux enfants d'apprendre à faire des choix et à exercer leur responsabilité. Nous nous plaçons dans le respect de leurs choix personnels et de leurs responsabilités individuelles.

DOMAINE 4 - LES SYSTÈMES NATURELS ET LES SYSTÈMES TECHNIQUES

Le domaine 4 se concentre sur les fondements de la culture mathématique, scientifique et technologique. Nous avons à cœur de transmettre aux enfants les connaissances nécessaires sur les systèmes naturels et techniques. Tout au long de l'année, nous proposons divers ateliers ou activités aux enfants qui leur permettent d'avoir une approche scientifique et technique de la Terre et de l'univers. Nous mettons en place des promenades au sein de la Nature, impliquant des observations commentées des plantes et des animaux. Les enfants peuvent réaliser des petites affiches ou carnets répertoriant les plantes et animaux observés. Nous proposons également une activité jardinage, de fleurs, petits fruits ou légumes. Les plantes et la Nature font partie de la vie de l'école.

Ces promenades sont également le moment de développer la curiosité et le sens de l'observation des enfants. Dans ce but, nous souhaitons également organiser des sorties culturelles, par exemple dans les musées ou expositions, pour rencontrer des artistes ou artisans, mais aussi pour voir des spectacles.

Les facilitatrices ou bénévoles peuvent également mettre en place des chasses aux trésors ou escape game sur différents thèmes (scientifiques, historiques, fictifs...) permettant aux enfants de développer leurs capacités à résoudre les problèmes.

DOMAINE 5 - LES REPRÉSENTATIONS DU MONDE ET DE L'ACTIVITÉ HUMAINE

Les représentations du monde et de l'activité humaine constituent également un domaine de compétences qui est travaillé au sein de l'école Akène. A travers les ateliers, activités ou visites proposées aux enfants, nous leur permettons de développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique. Des semaines thématiques, réunissant diverses activités autour de plusieurs thèmes (l'Égypte Antique, les Gaulois, la Rome Antique, les pirates...), seront mises en place plusieurs fois durant l'année scolaire. Pour la compréhension des sociétés dans l'espace et dans le temps, nous proposons également aux enfants de réaliser des frises ou affiches historiques. Pour les plus grands, des visionnages accompagnés de films historiques peuvent être envisagés.

Nous souhaitons proposer des visites de musées et d'expositions aux enfants, pour leur permettre d'interpréter les productions culturelles humaines. Ces visites pourront donner lieu à des restitutions au sein de l'école.

La connaissance du monde social contemporain se fera également à travers des rencontres avec des professionnels divers pour discuter de leurs métiers, la présence d'intervenants ponctuels, ou encore des visites guidées et commentées auprès d'artisans ou d'artistes.

B. Apprentissages informels

Compétences développées : *l'autonomie, l'esprit d'analyse et de méthodologie, la coopération, l'entraide, l'auto-évaluation.*

Dans les premières années de vie, l'apprentissage informel se fait à la maison de façon naturelle, ainsi que l'expliquent Allan Thomas et Harriet Pattison, chercheurs en science de l'éducation, en 2013, dans leur ouvrage *A l'école de la vie*. Les enfants d'âge préscolaire apprennent chez eux : le langage, des concepts abstraits, les bases de la lecture et du calcul, des compétences pratiques et des connaissances générales. Les enfants n'ont pas conscience d'apprendre et les parents s'attendent à ce qu'ils apprennent naturellement. Alors, pourquoi est-ce que cela change quand l'enfant atteint l'âge d'être scolarisé ?

Nous pensons que les enfants n'acquièrent pas les savoirs, ils les créent. Ainsi que nous le dit John Holt (2014) : « *Les enfants ont chacun leur propre style - unique - d'apprentissage.* ». Bernard Collot, instituteur actuellement retraité et qui a théorisé l'école du troisième type, explique que ce n'est pas l'enseignement qui va déclencher le processus d'apprentissage, mais les rencontres entre les élèves, leurs échanges, leurs projets individuels ou de groupes.

Claudia Renau, autrice et editrice, définit l'apprentissage informel comme les apprentissages qui se font sans que la démarche ne soit consciente ou explicite, dans son livre paru en 2012. Ce sont des apprentissages qui se font par l'imprégnation, l'observation, l'imitation, les essais/erreurs ou les échanges, comme cela se fait pour le langage, l'empathie ou les gestes culturels. L'apprentissage informel prend place dans un environnement riche et varié. Les enfants aiment partager des activités et intérêts avec leur entourage. En effet, en apprentissage tout est lié : faire un gâteau, c'est faire des mesures en centilitres et en grammes, calculer des proportions, faire des fractions et des conversions, lire... Le but est que l'enfant ait des connaissances pérennes et bien assimilées. Nous souhaitons préciser que l'apprentissage informel ne s'oppose pas à l'apprentissage formel, mais à l'apprentissage contraint. L'enfant est moteur de ses apprentissages, on parle d'apprentissage autonome. Dans une école démocratique, il n'y a pas d'obligation ou de hiérarchie dans les apprentissages, ni de vérification, encore moins de notation. L'idée est de préserver la confiance en soi, la joie et le plaisir d'apprendre chez les enfants.

C. L'expérience de la liberté

Compétences développées : *comprendre le monde qui l'entoure, s'écouter et écouter l'autre, coopérer, partager, communiquer grâce à un langage compris et entendu de tous.*

Ces apprentissages informels se veulent aussi libres qu'ils sont autonomes. Les enfants au sein de l'école Akène sont ainsi :

a. Libres de leurs mouvements

Aucune contrainte, exceptées les règles de la loi, celles votées en Assemblée et celles qui répondent à la sécurité de tous et toutes, ne régit les déplacements et mouvements au sein de l'école Akène. Nous considérons la libre expression corporelle comme nécessaire au bien-être des enfants dans leurs apprentissages. Les enfants peuvent ainsi évoluer au sein des différents espaces qui sont à leur disposition. Ils et elles s'installent comme et où ils et elles le souhaitent. Nous envisageons le mouvement, la libre circulation et la libre expression corporelle comme un réel apprentissage au quotidien. Les enfants, par leurs mouvements libres, apprennent à comprendre leur environnement. Ils observent, essaient et ajustent leurs gestes et déplacements. Ainsi, ils développent une assurance et une confiance, ils peuvent compter sur eux-mêmes et ils se sentent exister.

b. Libres de choisir, d'expérimenter, d'essayer et de se tromper

Au sein de l'école Akène, les enfants apprennent à s'écouter. Ils apprennent à se faire confiance, à faire des choix, à en expérimenter les conséquences et à en déduire les possibilités et les solutions qui découlent de leurs actes. Pour les aider dans ce cheminement, ils évoluent dans un environnement qui leur permet d'acquérir un réel esprit critique, une démarche expérimentale et une recherche de solution. De plus, il paraît essentiel que chacun puisse essayer et faire des erreurs, nécessaires à appréhender plus sereinement le monde qui nous entoure.

c. Libres de s'exprimer

Au sein de l'école Akène, nous envisageons chaque individu comme un.e être unique. Chacun.e est l'égal.e de l'autre. Ainsi, adulte et enfant partagent la parole, échangent et participent à des projets collectifs ou non sur un même pied d'égalité. Chacun.e peut s'exprimer et être écouté.e pour ce qu'il ou elle souhaite dire et partager. Chaque membre a la même importance aux yeux de tous. Au quotidien, la parole est donnée à celui ou celle qui souhaite la prendre. Elle est libre, spontanée, guidée par une idée précise ou juste instinctive. Les membres de l'école sont donc

amenés à partager, écouter, débattre, convaincre et comprendre grâce à cette libre expression orale partagée

D. Apprentissage par expériences et essais

Compétences développées : *se rendre acteur de ses besoins, identifier un problème, s'engager dans une démarche de résolution, mobiliser les connaissances nécessaires, analyser et exploiter les erreurs, mettre à l'essai plusieurs hypothèses, expérimenter.*

Le processus d'apprentissage se fait par questionnement, théorie, hypothèse, test. Nous assimilons puis utilisons. Nous sommes dans une expérimentation constante de la réalité. Nous sommes tous des apprenants toute notre vie. Nous recevons en continu des messages de notre environnement. La curiosité, le désir de comprendre, de donner un sens aux choses est au cœur de l'espèce humaine. Par exemple, un bébé qui arrête de manger s'il se passe quelque chose de nouveau. Il est attiré, c'est plus fort que lui. Il faut découvrir, comprendre. Un enfant crée de la connaissance à partir de l'expérience, il a un désir de comprendre. Les enfants ont le souhait de comprendre le monde, ils créent la connaissance à partir de l'expérience, ils testent et expérimentent toute chose du monde.

E. Faire confiance à l'enfant et à ses ressentis sur ses propres besoins.

Compétences développées : *avoir conscience de ses besoins, vivre ensemble avec bienveillance, comprendre, nommer et écouter ses émotions, recevoir celles des autres, communiquer sans violence, savoir faire des demandes.*

Quand un enfant apprend par lui-même, il choisit inconsciemment ce dont il a besoin. Si on tente de décider à sa place, on ralentit le processus. Les enfants en savent plus que nous sur ce qu'ils savent. Les enfants apprennent de toutes choses, où qu'ils soient. Ils sont plus intéressés par la réalité que par des objets faits pour leur apprendre quelque chose. L'enfant qui apprend vite est un aventurier. Il prend des risques, il a le désir de donner un sens aux choses. L'enfant est prêt à la défaite, il expose son ignorance, il a une certaine assurance. L'enfant s'attend toujours à comprendre un jour ou l'autre.

F. L'apprentissage par le jeu

Compétences développées : *savoir coopérer, partager, régler un conflit, comprendre des règles, des consignes, des problèmes mathématiques (résolution d'énigmes, recherche de solutions), parler, imiter, reproduire, mener à bien un projet individuel ou collectif.*

Pour les enfants, il n'y a pas de différences entre jouer et apprendre, ainsi que nous le rappelle André Stern, initiateur du mouvement "écologie de l'enfance", dans son ouvrage *Jouer*, paru en 2017. C'est une injonction paradoxale que de demander aux enfants d'arrêter de jouer pour apprendre. Jouer et apprendre sont deux entités indissociables. Jouer est une interface entre le monde imaginaire et le monde réel. Jouer est un besoin « *plus fort que la faim ou la soif* » nous rappelle André Stern dans son livre. Le jeu naturel est toujours adapté à l'âge de l'enfant, à son stade de développement. Stern nous dit également qu'il n'y a « *pas de bon moment pour apprendre* ». Chaque personne a un rythme, une chronologie qui est la sienne. Le jeu est souvent considéré comme une activité « *sans importance et non prioritaire* », il est important de prendre au sérieux l'enfant qui joue. « *Les enfants sont des imitateurs géniaux* » ajoute André Stern. Il explique que son fils joue avec les mathématiques comme il joue avec des jouets. Stern considère également que notre société est « *en profonde désynchronisation avec l'enfance* ».

G. L'ouverture sur l'extérieur

Compétences développées : *comprendre le monde environnant, ses problématiques et enjeux, avoir une méthode expérimentale d'analyse, apprendre à évoluer dans la société, développer une sensibilité culturelle, être sensibiliser à la protection de l'environnement.*

Notre école n'est pas fermée sur elle-même, mais bien au contraire, ouverte sur la société, sur la ville et sur le monde. Nous pouvons ponctuellement accueillir des intervenant.es extérieur.e.s, pour des ateliers précis ou pour qu'ils et elles puissent présenter leurs métiers ou passions. En fonction des demandes et des besoins des enfants, en fonction des propositions, nous pourrons organiser des sorties dans la nature, des sorties sportives (piscine, patinoire, terrain multisport, randonnée...), des visites culturelles (musée, bâtiments architecturaux, lieux historiques...) ou simplement des promenades où nous laisseront les enfants nous guider.

A travers l'expérience démocratique, la co-construction des règles, la justice restaurative et la participation aux différents cercles, les enfants apprennent aussi et avant tout à être des citoyens et des citoyennes qui participent à la vie de la société. Nous partageons concrètement des valeurs de liberté pour nos membres, ainsi que d'égalité entre tous les membres, adultes comme enfants.

III. Le fonctionnement de l'école Akène.

A. La démocratie

L'école Akène est une école démocratique. Nous considérons que l'apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté passe par l'expérimentation de situations concrètes et quotidiennes de la démocratie, ce que nous pratiquons au sein de l'école à travers le rôle de l'Assemblée et du cercle de justice. Le cadre démocratique permet à tous et toutes d'expérimenter sa propre responsabilité, d'expérimenter également la prise de décision et le débat public. Les décisions sont discutées, réfléchies et pensées ensemble.

Ainsi, chaque membre de l'école, enfant comme adulte, a un pouvoir de décision et de vote, indépendamment de son âge. Les enfants les plus jeunes peuvent être accompagnés et demander de l'aide s'ils rencontrent des difficultés (besoin d'écrire pour un enfant qui n'aurait pas encore acquis cette compétence par exemple).

L'Assemblée de l'école

Compétences développées : *expérimenter la démocratie et le vote, élaborer une proposition, argumenter, prendre une décision par consentement et consensus, participer à un débat, écouter les avis des autres membres, expérimenter sa propre responsabilité.*

La tenue d'une Assemblée hebdomadaire, animée en coopération entre un membre adulte et un membre enfant de l'école, permet d'établir les règles, les lois et les limites qui cadrent l'école. Les différents projets de grande ampleur, les éventuelles sorties scolaires ou les changements au sein de l'école peuvent également être débattus au sein de l'Assemblée. Les enfants, comme les adultes, peuvent proposer des règles ainsi que des modifications et voter. Une personne = un vote. Adulte et enfant votent sur un pied d'égalité, mais à main levée au sein de l'Assemblée.

1. Rôle de l'animateur de l'Assemblée

Le poste d'animateur de l'Assemblée est partagé entre un membre adulte et un membre enfant de l'école. L'Assemblée se tient chaque semaine scolaire, un jour et une heure précise déterminée à l'avance.

Le rôle des animateurs de l'Assemblée est de permettre l'exercice de la démocratie au sein de l'école. Dans ce cadre, les animateurs doivent :

- rassembler les différentes propositions qui auront été remplies par les membres de l'école et affichées dans l'espace dédié,

- les numéroter en prenant la suite des précédentes propositions,
- préparer l'espace de l'Assemblée et informer les membres de l'école du début de l'Assemblée,
- présenter les propositions par ordre chronologique, en lisant le texte de la proposition,
- faciliter les débats et organiser la parole de chacun, par un tour de cercle, autour du du sujet de la proposition,
- éventuellement, voir avec la personne à l'origine de la proposition d'éventuelles modifications ou d'un report de la proposition,
- faire procéder aux votes des propositions,
- comptabiliser les votes et acter l'approbation de la proposition ou non,
- rédiger un compte-rendu de l'Assemblée, qui sera affiché une semaine dans l'espace dédié, puis archivé dans un classeur spécifique la semaine suivante.

Les deux animateurs déterminent ensemble la répartition des différentes tâches. Il est possible de démissionner du poste d'animateur de l'Assemblée, et d'être remplacé si besoin. L'Assemblée dure 1 heure 30, et les propositions non présentées repassent à l'Assemblée suivante.

2. Faire une proposition au sein de l'Assemblée

Une proposition doit relever du cercle au sein duquel elle est portée. Elle énonce clairement une demande, une problématique ou la situation concernée. Dans ce cadre, l'objectif a été identifié, documenté si besoin.

Quand une proposition concerne une demande, elle doit rassembler les arguments et les recherches à propos de cette demande. Par exemple, une proposition proposant l'achat d'un appareil photo doit présenter des arguments pour cet achat (la création d'un club photo, organiser une exposition photo sur les escargots du parc), des propositions d'achat, avec comparaison de prix (par exemple en citant deux appareils photos, avec leurs prix et caractéristiques), et, éventuellement, des pistes de financement (comment financer cet achat ? vente de bouquet de pâquerettes devant l'école, recherche de dons auprès des adhérents de l'association...).

Quand une proposition veut régler une problématique, un point de règlement, la proposition va dans un premier temps énoncer le problème qui se pose. Elle rassemble des données, des faits, des vécus émotionnels, puis elle identifie l'objectif. Par exemple, certains membres ne rangent pas leurs pincesaux et verres d'eau après avoir fait de la peinture. Cela occupe une table et empêche de s'en servir pour une autre activité. D'autres membres en sont dérangés et souhaitent

écrire un point de règlement sur ce sujet. L'énoncé de la proposition permet de comprendre les leviers du changement. Il convient également de rédiger les arguments en faveur de la proposition. Elle s'appuie sur des arguments explicites qui permettent de comprendre comment on souhaite résoudre le problème. Dans notre exemple, ce peut être une table ou un lieu dédié à la peinture, une interdiction de faire de la peinture pour ceux et celles qui ne rangeraient pas leur activité, un permis peinture... Différentes idées sont envisageables. La proposition doit rester ouverte, elle n'est pas une exigence ou une obligation. D'autres choix peuvent être débattus en Assemblée et survenir au cours des discussions.

Quand c'est possible et pertinent, les propositions sont accompagnées d'un plan d'action réaliste et d'un échéancier. Par exemple, s'il s'agit de prévoir une sortie scolaire, la proposition peut prévoir les grandes lignes de l'organisation de la sortie.

3. Prise de décision au sein de l'Assemblée

Une proposition présentée en Assemblée passe par plusieurs étapes. D'abord, le texte rédigé est lu par un animateur ou par la personne qui a rédigé la proposition. S'il y a des questions ou besoins de précisions, les membres peuvent demander à ce que la proposition soit clarifiée. Ils peuvent apporter des réactions ou des réflexions. Chacun son tour, tous les membres présents à l'Assemblée peuvent ainsi réagir. La proposition peut être modifiée en fonction des remarques, questions ou objections des membres présents. Suite au vote, si la proposition est acceptée par la majorité des membres de l'Assemblée, la décision sera rédigée. Si besoin, elle sera ajoutée au règlement intérieur, affichée ou archivée.

B. Sécurité et bienveillance

A l'école Akène, nous pensons que la démocratie s'exerce librement dès lors que la sécurité physique, affective et morale des enfants est respectée. Les membres adultes en sont les garants et l'équipe pédagogique constitue un socle solide pour l'école.

a. La sécurité physique et affective

Les membres de l'école Akène mettent en place et maintiennent un cadre sécurisant. Pour cela, il est essentiel d'anticiper les risques et dangers présents éventuellement sur les lieux, et de rester attentifs à préserver l'ensemble des membres face à d'éventuelles violences envers et devant les enfants.

De plus, les membres de l'école s'assurent que toutes et tous soient considérés en tant que personne unique et trouvent leur place en laissant à chacune et chacun le temps nécessaire à son adaptation. Les membres adultes sont donc à l'écoute des besoins et des ressentis des enfants. Chacune et chacun est à même de proposer un échange privé pour aider à comprendre et gérer ses émotions ainsi que demander ou apporter l'aide ou les solutions nécessaires à la résolution de la situation.

La relation avec les familles est primordiale et la communication essentielle. A l'école Akène, il nous semble important qu'une réelle continuité avec les familles soit mise en place par une communication constante. Les représentants légaux des enfants peuvent proposer des activités en Assemblée, accompagner les enfants lors de sorties ou d'activités et participer au quotidien de l'école ponctuellement. Nous serons à l'écoute de toutes les propositions qui pourront nous être faites, et elles pourront être débattues lors des Assemblées avec les enfants.

Un suivi quotidien est apporté aux familles par l'équipe Akène par le biais d'informations, d'observation et d'échanges. Les facilitatrices peuvent se rendre disponibles pour répondre aux questions des familles sur le développement de leur enfant. Les représentants légaux et les facilitatrices peuvent proposer si besoin des entretiens avec l'une ou l'autre partie.

b. La pérennité de l'école

La stabilité et la pérennité sont assurées par l'équipe pédagogique. Les facilitatrices s'assurent de l'application des exigences légales et académiques. Elles sont également garantes du respect des valeurs de l'école au sein de l'école Akène mais également à l'extérieur. Une implication permanente et une réflexion continue sont appliquées afin d'être toujours au plus près des besoins du collectif tout en respectant les fondements de l'école.

Même si certaines tâches sont effectuées par les enfants, les facilitatrices s'assurent que chaque activité est finalisée et n'hésitent pas à accompagner certains enfants afin de permettre que l'école puisse perdurer dans un contexte de respect des lieux, des valeurs et des personnes.

c. L'exemplarité

Les membres adultes de l'école sont conscients d'être de potentiels exemples pour les membres enfants, illustrant différentes possibilités d'épanouissement personnel et professionnel. Ils et elles incarnent les valeurs de l'école tant dans leur attitude et dans leurs actes que dans leurs paroles. Ils et elles sont en constante remise en question et se forment continuellement afin d'ajuster leur posture et être des modèles de personnes libres, responsables et épanouies. Ils et elles appliquent en premier lieu les règles de l'école et incitent ainsi implicitement et explicitement les élèves à les respecter aussi. Ils et elles peuvent, le cas échéant, répondre de leurs manquements face au Cercle de Justice ou lors d'un temps de médiation. De plus, en étant eux-mêmes des citoyens responsables, ils et elles encouragent les enfants à faire de même.

C. La gestion des conflits

Compétences développées : *pratique de la communication non violente, de la médiation et du cercle de justice, expérimentation de sa propre responsabilité, résolution des conflits.*

a. La Communication Non Violente

La Communication Non Violente, qui a été inventée par Marshall Rosenberg, un psychologue américain, permet d'échanger et de discuter en respectant ses propres besoins et sentiments et ceux d'autrui. Elle permet d'avoir des relations apaisées, ainsi que de gérer les conflits avec calme et sérénité. Au sein de l'école Akène, nous sommes toutes sensibilisées ou formées à la Communication Non Violente.

Selon Marshall Rosenberg, les critiques, le déni de responsabilité, les exigences, les punitions ou les récompenses sont des freins qui peuvent amener à empêcher une communication authentique entre les personnes.

Dans la Communication Non Violente, on passe d'abord par l'Observation. On observe et décrit une situation de manière objective et sans jugement. Puis, nous sommes centrés sur les Sentiments. Il s'agit de formuler ce que l'on ressent véritablement face à une situation. Vient ensuite l'expression d'un Besoin. Pour Marshall Rosenberg, les besoins sont universels à tous les êtres humains. Par exemple, les besoins peuvent être la sécurité, l'amour, l'intimité, la solitude, le repos ou encore l'autonomie. Ces besoins communs à l'humanité permettent une meilleure compréhension et acceptation de l'autre. L'enjeu est ici d'identifier le besoin caché derrière le sentiment. Enfin, la dernière étape propose de formuler une Demande. Cette demande va être une action concrète, précise, réalisable et satisfaisante pour toutes les parties. Le dialogue, maintenu ainsi ouvert, favorise la coopération pour apporter une solution.

Au sein de l'école Akène, nous n'exigeons pas la pratique de la Communication Non Violente par les enfants, mais nous les accompagnons dans son apprentissage, par exemple à travers le cercle de justice où les enfants peuvent exprimer ce qui s'est passé, ce qu'ils ont ressenti, quels sont leurs besoins désormais et s'ils ont une demande. Un formulaire type de dépôt de plainte auprès du conseil de justice est rédigé de façon à proposer à l'enfant de s'exprimer en communication non violente. L'enfant peut remplir seul ce formulaire, demander de l'aide pour le faire, mais nous considérons que les enfants ne vont pas acquérir automatiquement la communication non violente et nous respectons leur cheminement. C'est par l'expérience et l'observation que l'enfant pourra, petit à petit, acquérir des notions de communications non violentes. Nous pourrions également, si besoin et intérêt, proposer des ateliers d'expérimentation de la communication non violente pour les enfants.

b. La médiation

Quand cela est nécessaire et adapté, nous pouvons pratiquer la médiation avec les membres adultes comme avec les membres enfants. La médiation se base sur des règles simples, évitant les gestes ou paroles violentes et respectant le temps de parole de chacun.e.

Chacun.e va exposer la situation de son point de vue, de ses émotions, sans interrompre l'autre, parlant de ce qui est vrai et ce qui existe pour lui-même / elle-même. Un.e médiateur.trice reformule ce qui a été dit pour vérifier la compréhension de la situation. Une écoute active et attentive est importante dans ce cadre. Par la suite, les personnes concernées peuvent exprimer leurs besoins et leurs demandes, ce qui est nécessaire pour apaiser la situation. Les médiateurs.trices invitent chacun.e à exprimer les solutions possibles pour avancer dans cette situation. Après avoir imaginé des solutions, vient le moment de décider d'un commun accord la solution qui convient à tout le monde.

c. La justice restaurative

Au sein de l'école Akène, nous souhaitons développer la justice restaurative plutôt que la justice rétributive. La justice restaurative cherche à restaurer le lien social et les liens de confiance qui ont pu être endommagés par un conflit, un désaccord ou une infraction. La justice restaurative met en relation toutes les personnes concernées pour avancer ensemble sur la restauration et la réparation des liens. Le groupe se mobilise pour accueillir, exprimer et traiter les conflits de façon constructive, dans le but de chercher ensemble une résolution.

La pratique d'une justice restaurative permet à tous les membres de l'école Akène de s'approprier le règlement de l'école, les lois et les valeurs de la République, les droits de l'homme et du citoyen, mais aussi de mesurer les conséquences de chaque

acte et d'intégrer le sens des responsabilités.

d. Le cercle de justice

Le Cercle de justice peut se réunir deux fois par semaine, parfois plus, parfois moins selon les besoins et les potentielles demandes. Il traite les plaintes qui ont été déposées précédemment auprès de l'animateur.trice ou dans une boîte dédiée. Les plaintes sont rédigées sur des formulaires types qui s'inspirent de la Communication Non Violente. Le Cercle de justice est géré par un.e animateur.trice et un.e secrétaire. Les décisions sont consignées par écrit dans un classeur dédié. Le Cercle de justice permet de réguler les conflits et les infractions au règlement par le dialogue et l'échange. C'est un espace de parole qui vise d'abord à clarifier les faits. Toutes les personnes concernées par l'événement peuvent s'exprimer. Les décisions sont débattues en commun et votées. Chacun.e s'efforce de s'exprimer en Communication Non Violente, mais on ne peut pas l'exiger.

e. Les punitions et les sanctions

Les punitions en milieu scolaire introduisent des rapports de pouvoir qui peuvent avoir un effet délétère sur le développement et les apprentissages des enfants et des adolescents. Le docteur Catherine Gueguen, pédiatre formée à la communication non violente, considère en effet que « *pour trop d'adultes, la relation adulte-enfant dans l'éducation reste basée sur des rapports de pouvoir, de domination et a recours à des souffrances physiques et des souffrances morales, souvent associées.* » (Pour une enfance heureuse, 2014, 270).

Au regard des avancées en neurosciences et des découvertes sur le fonctionnement du cerveau des enfants et des adolescents, le docteur Gueguen explique qu'un adulte énervé, en colère, qui va crier ou punir un enfant, transmet en fait directement cette colère à l'enfant. En effet, dans son ouvrage de 2014, le docteur Catherine Gueguen nous dit que « *toutes ces situations stressent l'enfant et restent fixées, mémorisées dans son amygdale* ».

Elle explique par ailleurs que la peur et le stress, qui sont provoqués par les cris ou les punitions, vont perturber « *la maturation des structures cérébrales qui contrôlent les émotions.* » (Gueguen, 2014, 128). De plus, une étude de 2005 citée par le Docteur Gueguen (p.144), met en évidence le fait que le stress, la peur du regard de l'autre ou de paraître nul devant le professeur vont limiter l'apprentissage de l'enfant, sont contre-performants et altèrent l'acquisition de connaissances. Les punitions peuvent donc avoir un impact concret sur le développement du cerveau des enfants et des adolescents.

D. L'évaluation

a. L'absence de notation

Au sein de l'école Akène, nous considérons que chaque activité qu'elle soit dite scolaire, artistique, manuelle, physique et/ou émotionnelle est un apprentissage et source de développement pour l'enfant. Ainsi, au sein de l'école Akène, il n'y a aucune évaluation notée.

Les apprentissages sont basés sur la motivation à apprendre de l'enfant, le fait qu'il soit acteur et constructeur de son apprentissage, qu'il y trouve du sens.

L'absence d'évaluation et de notation formelle, autre que l'observation, le dialogue et la connaissance fine de l'enfant, fait intrinsèquement partie de notre démarche pédagogique. Pour préserver la confiance en eux des enfants, nous nous abstenons de leur faire passer des tests, qu'ils soient écrits ou oraux.

b. Un suivi informel, quotidien et “sur mesure”.

Les enfants sont amenés à restituer leurs connaissances quand cela leur semble bon. Ils ne sont pas obligés de le faire et ils peuvent faire appel aux adultes pour un étayage, un blocage, un besoin, un accompagnement. Les enfants ont conscience de ce qu'ils savent, de ce qu'ils ont appris et n'ont pas essentiellement besoin de l'acter officiellement. Dans notre école, la “restitution” d'une compétence se fait toujours spontanément, de façon inattendue, avec des personnes de confiance, souvent dans une situation très différente de la situation initiale d'apprentissage, preuve de leur maîtrise de la compétence en question. Le rôle des adultes encadrants et de leur évaluation basée sur l'observation est donc ici fondamental.

Les facilitateurs.trices se réunissent régulièrement pour échanger autour des activités, des projets, du suivi et des observations faites en journée. Ce temps d'échange permet ainsi une restitution précise et personnalisée pour chaque enfant ainsi qu'un regard mutualisé sur les évolutions et les progressions de chacun.e.

Chaque compétence, activité et projets réalisés par les enfants est inscrite au sein d'un classeur de suivi réalisé pour chaque membre enfant de l'école. Ce classeur est accessible à l'enfant s'il le souhaite, afin qu'il puisse prendre connaissance de son parcours, ainsi que des progrès réalisés et futurs.

Ainsi, l'observation quotidienne et informelle des enfants, un suivi permanent de l'ensemble des adultes de l'école, l'auto-évaluation des enfants, la communication entre pairs et l'étayage de tou.te.s et pour tou.te.s permettent de rendre compte des compétences acquises.

Les avantages que nous identifions de cette évaluation informelle sont les suivants :

- Pas de pression et de stress, dont les effets nocifs sur l'apprentissage sont connus,
- Le respect du rythme de chacun.e,
- Une communication permanente entre chaque membre,
- Un contexte d'évaluation non spécifique : en conditions réelles,
- La prise en compte de plusieurs tentatives et non d'un résultat unique,
- Une valorisation de la réussite sans pointer les échecs,
- Une place importante laissée à la motivation intrinsèque et à la pleine conscience des possibilités de chacun.e.

c. Le socle commun de compétences, de connaissances et de culture

Conformément à la loi française, les facilitateurs.trices de l'école Akène évaluent que les élèves progressent dans leur acquisition de l'ensemble des compétences du socle commun de compétences, de connaissance et de culture, au travers des différentes activités menées au cours de l'année. Une connaissance fine de chaque enfant et un protocole d'évaluation structuré permettent de réaliser cette évaluation "sur mesure".

A l'école Akène, l'enfant se voit garantir la possibilité d'atteindre les objectifs nationaux définis par le socle commun de compétences, de connaissances et de culture (SCCC). En plus des membres du personnel identifiés comme aptes à accompagner les élèves dans les différents domaines du socle, et des divers intervenants extérieurs qu'elle sollicite de façon ponctuelle ou régulière, l'école puise dans toutes les ressources disponibles sur le territoire local.

Outre l'observation silencieuse, la discussion, la co-évaluation et la connaissance fine et intéressée de chaque jeune, qui permettent une évaluation de la progressivité des apprentissages, les élèves de notre école peuvent décider de s'inscrire au diplôme national du brevet ou au baccalauréat et démontrer ainsi leur acquisition valide du SCCC. Ils choisissent de passer ces examens, soit pour obtenir une reconnaissance sociale de leurs acquis, soit pour accéder à des études supérieures en conformité avec leur projet professionnel.

d. L'auto-évaluation

Nous pensons que l'évaluation est inhérente à la démarche d'apprentissage et qu'elle est un processus mental, lié à l'agir. Ce processus est propre à chacun et nous permet de nous positionner, de nous remettre en question et de donner de la

valeur à nos actes. Il est présent à chaque instant. Notre pédagogie laisse donc une place à l'auto-évaluation : l'enfant apprend à se positionner en fonction de ses acquis et mesure ce qu'il lui reste encore à apprendre.

Nous considérons qu'il est important que les élèves soient impliqués dans les processus d'évaluation de leurs apprentissages. Cette auto-évaluation s'effectue en interaction avec les pairs et/ou l'adulte. C'est notamment le retour des autres qui permet à l'élève de se réajuster, de s'améliorer, de prendre conscience de l'état de ses apprentissages. L'auto-évaluation est un processus nécessaire aux apprentissages.

Les éléments mentionnés ci-dessous n'ont pas vocation à représenter une liste exhaustive des activités ayant ou pouvant avoir lieu dans l'école. Il s'agit pour nous simplement de montrer ici différentes façons possibles d'appréhender chaque domaine du socle, afin de permettre aux personnes non initiées à notre modèle de comprendre comment sont abordés les apprentissages à l'école.

L'apprentissage à l'école Akène prenant sa source dans la vie quotidienne, nous sommes vigilants à ce que ce quotidien soit riche, diversifié et surtout libre d'explorer de multiples possibles. Ce sont seulement quelques-uns de ces possibles que nous présentons ici, à titre d'exemple.

E. Les adultes au sein de l'école Akène

a. Facilitateurs et facilitatrices

Il est fréquent, dans les écoles démocratiques, de parler de facilitateur.trice d'apprentissage. Mais qu'entend-t-on derrière ce rôle ? Le rôle principal de l'adulte, ainsi que le décrivait Bernard Collot pour sa classe du troisième type, est de permettre au groupe d'exister et de fonctionner, et aussi de réguler les activités de la classe. L'adulte ne dispense pas de cours, mais travaille sur le groupe et l'environnement des enfants, en se plaçant en rupture vis-à-vis de la forme scolaire traditionnelle.

John Holt nous dit « *c'est quand je me mettais à enseigner le moins que les enfants se mettaient à apprendre le plus.* » (John Holt, 2014, p. 46). Alors, que faisons nous ? Notre rôle en tant qu'accompagnant.e de vos enfants est de leur rendre le monde accessible, de prêter une attention véritable à ce qu'ils font, de répondre à leurs questions, de les aider à explorer, mais aussi de mettre à disposition des enfants les ressources facilitant les découvertes, en créant des conditions favorables de temps, de plaisir, de liberté et d'absence de pression. Par ailleurs, nous considérons un "non" comme une réponse valable.

Alan Thomas et Harriet Pattison, deux chercheurs anglais en psychologie et anthropologie sociale, ont réalisé une étude sur les apprentissages informels au regard des sciences de l'éducation en 2013. Si leur étude concerne avant tout l'instruction en famille, elle peut nous éclairer sur les rôles des adultes dans les apprentissages informels des enfants. Ainsi, l'adulte peut avoir un rôle de modèle, il va montrer l'exemple, à travers la vie quotidienne, et l'enfant apprendra par observation et imitation. L'adulte peut aussi avoir un rôle de passeur, c'est-à-dire qu'il va donner accès aux enfants à différents outils, différentes activités. Il sera un intermédiaire qui va faciliter l'apprentissage de l'enfant. Nous pouvons aussi noter le rôle de transmission des connaissances : l'adulte répond aux questions des enfants. Enfin, les adultes ont aussi un rôle de co-apprenant. L'apprentissage est un projet commun, qui inclut une symétrie dans la relation d'apprentissage.

b. Les familles des membres enfants

Nous avons évoqué dans une autre partie les liens qu'entretiennent les parents et familles des membres enfants avec l'équipe éducative. Nous souhaitons en effet que les familles soient partie prenante de l'école. L'école Akène a pour vocation d'être ouverte sur la société et ouverte sur la famille également. Des rendez-vous individuels, des réunions collectives ou des temps d'école ouverte sont prévus pour répondre aux éventuelles questions et créer du lien entre nous tous.

Des conditions permettant l'intervention ponctuelle ou régulière de bénévoles sont inscrites dans un livret d'accueil. Les parents, grands-parents, oncles, tantes, grand frère majeur ou grande sœur majeure, des membres enfants peuvent tout à fait proposer des activités au sein de l'Assemblée, venir témoigner de leurs passions, centres d'intérêt ou de leurs compétences professionnelles.

De plus, le matin lorsque les enfants sont déposés et le soir à la sortie, les parents peuvent rentrer dans l'école pour accompagner leurs enfants et prendre le temps nécessaire pour la séparation.

F. Le règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école Akène est avant tout basé sur les lois de la République, ce qui est interdit par la loi est également interdit pendant les heures d'ouverture de l'école et du temps périscolaire, quel que soit le lieu (au sein de

l'école ou en sortie). Par ailleurs, nous appliquons également des règles de sécurité de base pour la sécurité incendie et l'intégrité physique des membres enfants et adultes. Les règles de l'école Akène visent également à protéger la sécurité émotionnelle et psychologique des membres.

En dehors de ce cadre juridique, les règles de fonctionnement de l'école peuvent être débattues et discutées au sein des organismes de gestion interne de l'école, c'est-à-dire l'Assemblée et le Cercle de justice.

Le règlement intérieur est communiqué aux membres et à leurs familles lors de l'inscription, il est également affiché au sein de l'école.

IV. L'organisation de l'école Akène

A. La vie interne de l'école

a. L'utilisation des écrans

Au sein de l'école Akène, nous avons réfléchi à la présence des écrans (ordinateur, tablette, jeux vidéos, téléphones portables). Le fait d'avoir une utilisation raisonnée des outils numériques nous semble important à poser dans un premier temps. C'est un point qui pourra être ultérieurement débattu au sein de l'Assemblée de l'école.

L'école met ainsi à disposition des enfants des outils numériques pour faire des recherches, mener toute sorte de projets, enregistrer des textes, des sons ou des images.

L'utilisation des outils numériques est conditionnée par un travail effectué en amont par l'enfant explicitant les raisons, besoins et finalités pédagogiques qui justifient l'usage de ces dits outils.

Nous envisageons également une limite de temps d'écran, limite respectant les recommandations du collectif "3-6-9-12", relayées par l'Association française de pédiatrie ambulatoire (AFPA).

Cet usage se fait dans le respect de chacune et chacun, il n'est pas permis d'accéder à des contenus portant atteinte à la dignité humaine. Par ailleurs, l'usage des outils numériques doit se faire de façon à respecter la pérennité du matériel, en excluant donc toute dégradation.

De plus, il n'est pas permis d'apporter son propre matériel (écran, console, ordinateur, tablette, enceinte portative, ...).

Une tolérance est envisagée pour les téléphones portables dont l'utilisation sera limitée à 1h30 par jour de 13h à 14h30.

b. Les ateliers, commissions et clubs au sein de l'école

Si besoin, l'Assemblée de l'école peut décider de la création d'un atelier, d'un club ou d'une commission ayant un but et une visée particulière. L'Assemblée peut également dissoudre un atelier, un club ou une commission. L'Assemblée se réserve le droit de prendre ces décisions selon les demandes des membres de l'école, selon les besoins de l'école et pour veiller à la pérennité de l'école et au bien-être de tous ses membres.

1. Atelier cuisine et pâtisserie

Les membres adultes et enfants de l'école peuvent initier des ateliers ponctuels de cuisine ou de pâtisserie à leur demande, ou avec une organisation régulière. Nous proposons un atelier hebdomadaire ou toutes les deux semaines. Les productions seront à manger sur place, pour le goûter (atelier ayant lieu le matin par exemple).

Les intérêts d'un atelier cuisine et pâtisserie : découverte des différents aliments, réflexion sur la santé et l'équilibre alimentaire, perspective écologique, expérimentation des cinq sens, autonomie, confiance en soi, apprentissage des gestes en cuisine et des normes d'hygiène, utilisation d'outils et de matériel spécifique, découverte de la chimie propre à la cuisine, expérimentation concrète des quantités, volumes, poids..., prise de décision, choix des plats à préparer, partage des tâches, travail en collaboration.

2. Commission budget et finances de l'école

Au sein de l'école Akène, nous souhaitons mettre en place une commission budget. Cette commission serait animée par un membre adulte et un membre enfant s'il le souhaite. Elle serait accessible aux enfants pour discuter du budget de l'école, de sa gestion et de ce que les membres souhaitent faire avec.

B. L'école Akène, une école ouverte sur le monde

L'école Akène a vocation à être ouverte sur la commune et sur la société. Notre école ne vient pas s'opposer aux écoles publiques ni leur faire de la concurrence, mais

elle propose une alternative pour celles et ceux qui pourraient en avoir besoin. Elle ouvre les possibles, permet l'échange et la diversité sociale sur la commune. Les écoles privées alternatives sont complémentaires des structures publiques et peuvent travailler en collaboration. Nous souhaitons inscrire notre école au cœur de la commune et dans le lien avec les familles.

a. Les sorties pédagogiques

L'école Akène peut organiser des sorties pédagogiques dans différentes structures, selon les besoins et demandes des membres de l'école. Ces sorties peuvent, par exemple, se dérouler dans les musées, dans les parcs, espaces naturels et fermes pédagogiques, éventuellement dans les commerces si des achats sont nécessaires à la réalisation d'un projet ou pour le fonctionnement d'un atelier (atelier cuisine et pâtisserie par exemple). L'école peut aussi organiser des sorties dans les bibliothèques et les ludothèques. Enfin, des sorties peuvent voir le jour en lien avec des professionnels particuliers qui proposeraient des activités en lien avec leur profession.

b. Les partenariats

Bérosia

Photographe professionnelle, *Bérosia* fait partie des porteuses de projet de l'école. Elle réalise des séances photos portrait, boudoir, famille, grossesse, accouchement... Les valeurs de *Bérosia* sont la bienveillance, l'écoute, le respect et la sororité.

Auri-Doula

Auriane est devenue doula après une carrière en tant que cuisinière. Aujourd'hui, elle propose, dans le cadre de l'association Akène, des apéros-parents thématiques et des ateliers cuisine avec les enfants ou leurs parents.

Cirque en Scène

Le centre des Arts du Cirque de Niort, Cirque en Scène, est une compagnie professionnelle, une école de cirque sur Niort et un espace de diffusion, production et d'organisation d'événements. Depuis l'année scolaire 2022-2023, les enfants de l'école Akène ont pu bénéficier de deux cycles d'ateliers de cirque au sein des locaux de Cirque en Scène.

Unis-Cité

Depuis septembre 2022, l'école Akène accueille deux jeunes en service civique chaque année scolaire, en partenariat avec Unis-Cité. L'antenne niortaise d'Unis-Cité propose des missions de service civique autour de différentes

thématiques. L'école est parfois amenée à travailler également avec d'autres groupes de jeunes sur différents sujets, comme l'écologie, les discriminations, l'égalité ou le handicap.

Institut Médico-Educatif

L'école Akène est actuellement située à proximité de l'Institut Médico-Educatif de Niort, situé route de Cherveux. Cet établissement s'adresse à des enfants et adolescents de 5 à 20 ans, présentant un handicap ou des troubles de la personnalité, des troubles de la communication de toute origine se caractérisant par une déficience intellectuelle de l'ordre du retard mental léger, moyen ou sévère. Une convention de partenariat entre l'école Akène et l'Institut Médico-Éducatif permet à nos élèves de profiter des espaces extérieurs (terrain de sport, espaces verts), et d'autres projets sont en cours (ateliers en commun autour de la menuiserie, par exemple, ou organisation d'événements communs).

C. Les aspects pratiques de l'école Akène

a. Le coût de l'école

L'école démocratique Akène est portée par l'association Akène, association loi 1901. Elle ne s'inscrit donc pas dans une logique lucrative. C'est une école hors contrat qui ne bénéficie d'aucune subvention ou aide de l'État et des collectivités.

Les frais de scolarité demandés représentent le minimum financier pour permettre à l'école d'être viable économiquement.

Il est à noter que ces frais de scolarité sont moins élevés que ceux pratiqués par les établissements similaires et sont aussi en-dessous du coût annuel moyen d'une scolarité à l'école publique (6400 € par an en primaire, 8710 € par an au collège, 11060 € par an en lycée général*) financé par le contribuable.

*chiffres du Ministère de l'Education Nationale - "Repères & références statistiques" (2019)

Condition de paiement

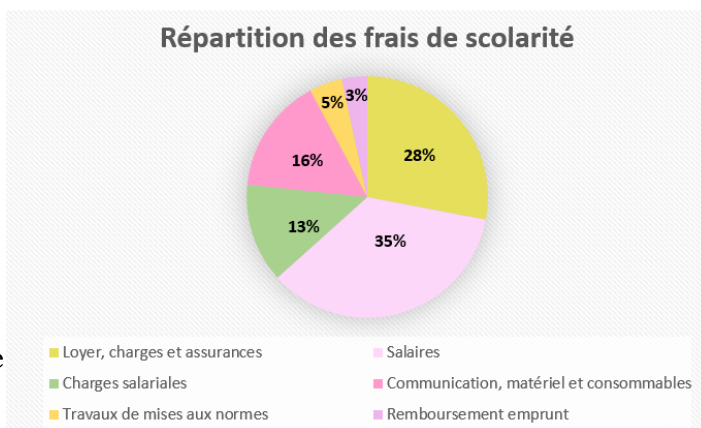
Les frais annuels pour l'année 2025/2026 par enfant sont composés de :

- une cotisation annuelle par famille à l'association Akène de 5 euros, valable toute l'année scolaire ;
- frais d'inscription de 100 euros, payables à l'inscription. Ces frais sont une avance et ne seront pas remboursés en cas de départ de l'enfant au cours du premier mois ;

- des frais de scolarité annuels variables en fonction du quotient familial et du nombre de d'enfants scolarisés au sein d'une même famille (des modalités de paiements facilitantes peuvent être mises en place au cas par cas).

Répartition des coûts

Pour un souci de transparence envers les membres de l'école et les familles qui s'engagent financièrement auprès de nous, nous vous présentons ce graphique permettant de rendre compte de l'emploi des frais de scolarité demandés.



Grille tarifaire 2025/2026

- Tarif 1 - quotient familial de moins de 1400 : 3600 € pour le 1er enfant / 2600 € pour le 2e enfant / 1600 € pour les autres enfants
- Tarif 2 - quotient familial de 1400 à 1600 : 3750 € / 2750 € / 1750 €
- Tarif 3 - quotient familial de 1600 à 1800 : 3900 € / 2900 € / 1900 €
- Tarif 4 - quotient familial supérieur à 1800 : 4050 € / 3050 € / 2050 €
- Tarif 5 - tarif solidaire : engagement volontaire annuel d'une somme à verser à l'inscription en plus des frais de scolarité. Cette somme sera reversée aux familles de l'école au quotient familial le plus faible.

	1er enfant	2e enfant	3e enfant et plus
Tarif 1 - QF de moins de 1400	3 600 €	2 600 €	1 600 €
Tarif 2 - QF de 1400 à 1600	3 750 €	2 750 €	1 750 €
Tarif 3 - QF de 1600 à 1800	3 900 €	2 900 €	1 900 €
Tarif 4 - QF supérieur à 1800	4 050 €	3 050 €	2 050 €
Tarif 5 - tarif solidaire	Les familles qui le peuvent et qui le souhaitent ont la possibilité de verser des frais de scolarité supérieurs à leur tarif de référence. Le montant supplémentaire sera considéré comme un don et pourra faire l'objet d'une déduction fiscale à hauteur de 66 %. Les sommes récoltées via le tarif solidaire seront reversées aux familles avec les plus faibles quotients familiaux sous forme de bourses.		

Annulation

Une inscription implique un engagement financier ferme sur l'ensemble de l'année scolaire même si la famille souhaite se désengager du projet en cours d'année.

Pour certains cas de forces majeures avec justificatif (perte d'emploi, décès d'un parent, déménagement dans une autre ville, invalidité, longue maladie, divorce, séparation, catastrophe naturelle), un rendez-vous pourra être pris avec l'équipe afin de discuter de la situation. Les représentants légaux sont solidairement et indivisiblement tenus aux obligations de paiement.

En cas de radiation de l'élève en cours d'année, l'engagement est rompu et nous procéderons à une régularisation des frais de scolarité au prorata du temps que l'élève aura passé à l'école.

Une fois l'inscription définitive validée, l'école Akène ne peut pas résilier le présent contrat sauf en cas d'exclusion définitive de l'enfant suite à un conseil de justice, en cas d'impayés récurrents, en cas de remise en cause par la famille des choix éducatifs de l'école, en cas de faillite financière de l'école Akène ou en cas de catastrophe naturelle.

b. Les horaires de l'école

L'école Akène est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis, à partir de 8h30. Nous permettrons aux enfants d'arriver jusqu'à 10h, ce qui permet de respecter le rythme de chacun. Nous n'avons pas de cantine au sein de l'école. Les enfants peuvent soit rentrer manger chez eux soit emmener un repas tiré du sac. Le temps scolaire obligatoire se termine à 16h30. De 16h30 à 17h30, une garderie à gestion parentale est mise en place dans les locaux de l'école par les parents volontaires, en concertation avec l'ensemble des familles, sous la responsabilité des parents.

Une fois par semaine, se tient l'Assemblée de l'école. Un emploi du temps avec les ateliers hebdomadaires est affiché dans l'école et les enfants peuvent choisir leurs ateliers et activités librement. Concernant l'assiduité scolaire, nous nous basons sur la législation. Pour qu'un enfant soit considéré inscrit au sein de l'école Akène, il doit fréquenter l'école avec assiduité. Nous pourrions réfléchir à des aménagements pour les plus petits ou à un accueil sous un format particulier pour les enfants instruits en famille, par exemple sous forme de stages ponctuels. N'hésitez pas à nous en parler si tel est votre cas.

V. Bibliographie

Pédagogies

La pédagogie des écoles démocratiques (Daniel Greenberg, *L'école de la liberté*, Peter Gray, *Libre pour apprendre*).

L'école du troisième type (Bernard Collot, *La pédagogie de la mouche - La pédagogie de la structure et de la communication*).

Les pédagogies coopératives (Célestin Freinet, Fernand Oury).

L'apprentissage par le jeu (Virginie Axline, *Dibs*, Lawrence Cohen, *Qui veut jouer avec moi ?*, Catherine Dumonteil Kremer, *Jouons ensemble... autrement*).

Ouvrages

Alexander S. Neill, *Libres enfants de Summerhill - La liberté, pas l'anarchie - Pour ou contre Summerhill*.

Peter Gray, *Libre pour apprendre*.

Claudia Renau, *L'apprentissage informel expliqué à mon inspecteur*.

Dr Catherine Gueguen, *Pour une enfance heureuse*.

John Holt, *Les apprentissages autonomes*.

André Stern, *...Et je ne suis jamais allé à l'école. - Jouer – Faisons confiance à nos enfants*.

Alan Thomas et Harriet Pattison *A l'école de la vie, les apprentissages informels sous le regard des sciences de l'éducation*.

Sources diverses

Rapport Unicef France :

<https://www.unicef.fr/article/adolescents-en-france-le-grand-malaise>

Temps d'activité sur les écrans :

<https://www.3-6-9-12.org>